

La feuille de Charmes



Edito

Pour commencer, je tenais à remercier les enfants de Charmes-la-Côte et de Mont-le-Vignoble, Mme Christine DIMEY, directrice de l'école, les bénévoles, les anciens combattants et toutes celles et ceux qui se sont investis pour la journée de commémoration du 11 novembre. Cette journée restera un anniversaire réussi.

Dans ce numéro :

Edito	1
Un petit coup de jeune...	2
Le tri des Ordures Ménagères...	2
Relais Assistantes Maternelles	2
Le compost au fil des saisons	2
Travaux au village	3
Banque alimentaire	3
Etat Civil	3
Circuler en hiver	3
Le covoiturage en Meurthe et Moselle	3
Point informatique	3
Commémoration du centenaire	4
Activités du Foyer Rural	4

Quelques informations sur le programme de l'habitat porté par la Communauté de Communes du Toulinois: Ce dispositif, dont l'objectif est de permettre la réhabilitation des logements privés dont les propriétaires sont occupants ou pas, est un partenariat entre la Communauté de Communes du Toulinois, l'État et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Pour plus de renseignements sur les critères d'attribution des aides financières, vous pouvez vous adresser au siège de la Communauté de Communes à Ecrouves ou en mairie.

Sur le même thème, nous vous informons que la Fondation du Patrimoine peut subventionner, sous certaines conditions, les projets de ravalement de façades et les réparation de toitures. Des plaquettes sont disponibles en mairie.

Un point sur les actions en cours sur notre territoire.

Un dossier d'installation de viticulteurs sur le périmètre de Bruley a été validé par le comité de pilotage du projet « Côte à Côte-Vignoble 2020 ».

Pour faire vivre ce projet, un Groupement Foncier Agricole est créé. Son rôle sera de traiter les demandes d'installation de viticulteurs ou arboriculteurs sur le périmètre AOC. Sur Charmes-la-Côte, les biens vacants sans maître situés en zone AOC ont été identifiés. Le Conseil Municipal lancera bientôt les démarches afin d'acquérir ces biens pour les inscrire dans le patrimoine communal.

Le bureau d'étude SINBIO nous a restitué l'étude du milieu naturel aquatique dans lequel se rejettent les effluents de la future station de traitement. Les résultats de cette étude montrent que le ruisseau du Bircoïn peut absorber ces rejets sans risque. Le diagnostic du réseau d'assainissement unitaire de la rue du Han révèle que celui-ci devra, vu son état actuel, être entièrement refait. Les déversoirs d'orage actuels seront conservés, un nouveau déversoir est prévu sur le bas du village afin d'accueillir les écoulements de la rue du Progrès.

L'ensemble de notre réseau d'assainissement restera en réseau unitaire. Le Conseil Municipal étudiera la possibilité de profiter des travaux d'assainissement de la rue du Han pour intégrer l'enfouissement des autres réseaux.

Pour terminer cet édit, je tiens à souhaiter la bienvenue à Mme Wotasek, notre nouvelle secrétaire de mairie depuis le 1^{er} décembre. Pour des raisons de répartition du temps de travail de Mme Wotasek, entre les mairies de Charmes-la-Côte et de Crézilles, les horaires d'ouverture au public de la mairie sont modifiés. Le secrétariat sera ouvert au public le lundi de 10h00 à 11h00 et le jeudi de 16h30 à 19h00.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous aux vœux du Maire fin janvier.

Un petit coup de jeune...



Le jeudi 23 et le vendredi 24 octobre, une quinzaine d'enfants de Charmes-la-Côte plus 2 petits Parisiens en vacances au village, se sont réunis sur l'aire de jeux. Profitant des vacances scolaires, M. Marc Tailleur et Mme Marie-Thérèse Fleurot ont encadré les petits artistes pour repeindre "la Marelle". Certains ont aussi fait du jardinage. Un goûter a clôturé ces 2 journées.



Le tri des Ordures Ménagères c'est l'affaire de tous

Erratum : Vous l'avez rectifié vous-même : la part fixe de la TEOMI que vous payez a bien baissé de 12,96% à 8,48% (9,92% est l'ancienne part fixe en zone urbaine qui est également de 8,48% aujourd'hui).

Lorsque vous déposez vos verres usagés dans les PAV, vous préservez les ressources naturelles car le coût global de retraitement est de 50€ la tonne (90€ de charges moins 40€ de revente aux éco organismes). Si vous déposez vos verres usagés dans votre poubelle, le coût global de retraitement est de 200€ la tonne !

Pour les autres recyclables (plastiques, papiers et boîtes de conserve) le coût global de retraitement est de 365€ la tonne. Les erreurs de tri sont très coûteuses car elles nécessitent de retrier les déchets pour en retirer les indésirables (remis dans les ordures ménagères). Cela entraîne un surcoût pour la CCT et par conséquent se répercute sur la facture des usagers. En 2014, les refus de tri sont de 25% au centre de tri (seulement 13,7 en 2013 et 14,4 en 2012). Chacun a sa part de responsabilité lorsqu'il dépose ses déchets dans le PAV. Merci de votre contribution.



Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants est situé au sein de la Maison de la petite enfance La Louvière.

L'adhésion de notre commune, pour l'utilisation des services du RAM, a été renouvelée. Cette adhésion permet aux assistantes maternelles, aux employées familiales et aux parents employeurs de trouver de l'aide, des conseils et informations concernant les modes de garde des jeunes enfants et les démarches administratives. C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre parents et assistantes maternelles.

Le compost au fil des saisons - L'hiver

C'est le moment creux du cycle annuel du composteur. Il est au ralenti, sa température est basse mais constante (en moyenne en 10 et 20°C contre 40 à 50°C en pleine saison). Idée : pour l'isoler un peu du froid, vous pouvez l'entourer d'un grillage rempli de feuilles mortes. Il faut continuer à l'alimenter en alternant les déchets de cuisine humides avec les déchets de jardin secs. Durant cette période, remuez et aérez votre compost pour éviter un tassement et trop d'humidité, ce qui ralentirait la dégradation de la matière et pourrait provoquer des odeurs désagréables.



Travaux au village

Plusieurs chantiers sont finalisés:

- L'issue de secours demandée par les services de l'Education Nationale a été créée dans la salle de classe de Charmes-la-Côte.
- Afin de sécuriser la zone de jeux des plus petits, des barrières en bois ont été installées pour éviter l'accès des vélos sur cette zone et protéger les enfants de la circulation.
- Le revêtement de la rue du cimetière a été refait, ainsi que le parking attenant. Le marquage des emplacements sera réalisé prochainement.

Banque alimentaire

Dans un contexte économique et social fragilisé, et dans une période où la pérennité du financement des mécanismes de solidarité nationale est interrogée, l'action caritative menée par le monde associatif est essentielle pour nombre de nos citoyens. Les associations œuvrent admirablement dans ce sens, dont la banque alimentaire, qui fonctionne avec l'aide de personnes bénévoles. Son action permet, chaque année, de venir en aide à plusieurs milliers de personnes, grâce à la collecte et la redistribution de denrées alimentaires, et ce au profit des personnes les plus démunies. Nous comptons sur votre mobilisation pour cette campagne qui aura lieu et nous vous invitons à vous rendre à vos points de collecte habituels.

Etat Civil

Décès de Mme. Marcelle PAGEL, le 22 novembre 2014. Toutes nos condoléances à la famille.

Circuler en hiver

Le service de déneigement sera, comme l'hiver dernier, assuré par M. Plongué de Gye. M. Plongué n'habitant pas la commune et assurant le service sur d'autres communes, nous vous conseillons de prendre toutes précautions pour circuler en toute sécurité. De plus compte tenu des dimensions de son tracteur et de sa lame de déneigement, il vous est demandé de bien stationner vos véhicules lors des périodes de neige.

En ce qui concerne les transports scolaires, le conseil général propose la possibilité d'être alerté des décisions d'annulation générale de transports en cas d'intempéries par alerte SMS directement sur votre téléphone portable.

Les SMS ne sont transmis que dans le cas où une décision générale de suspension des transports a été prise par le conseil général. Ils ne concernent pas les situations localisées où les chauffeurs prennent individuellement la décision de rouler ou non.

Attention! Les inscriptions sont à renouveler à partir du 1^{er} novembre de chaque année.

<http://www.ted.cg54.fr/fr/services/alerte-sms-hivernale.html>

Le covoiturage en Meurthe et Moselle

Nous vous avons parlé du service de covoiturage TediCov mis en place par le Conseil Général. Quelques chiffres sur ce service: 367 inscrits en octobre 2014, 3000 covoiturages, 25 000 km parcourus et 3,5 tonnes de CO2 économisés. De nouvelles plaquettes d'information sont disponibles en mairie. Nous vous indiquons le nouveau numéro de téléphone de ce service 0 820 20 54 54. www.tedicov.fr



Point informatique

Un point informatique avec un accès internet est disponible aux horaires d'ouverture de mairie pour les personnes ne disposant pas d'un accès à leur domicile. Cet équipement vous permettra de réaliser vos formalités administratives.

Commémoration du centenaire de la fin de la mobilisation de la guerre 1914-1918

Les communes de Blénod-les-Toul, Mont-le-Vignoble et Charmes-la-Côte, en association avec l'Amicale des Anciens Combattants de Blénod-les-Toul, ont célébré le centenaire de la fin de la mobilisation de la guerre 1914-1918. Une cérémonie a eu lieu successivement dans chacune des trois communes avec la participation de jeunes porte-drapeaux en uniforme de poilus, de personnes habillées en costume d'époque, du corps des sapeurs pompiers de Blénod-les-Toul et des enfants des écoles.

Sur notre commune, devant le monument aux morts, nouvellement restauré, les enfants, sous la direction de Mme Dimey leur enseignante, ont chanté La Marseillaise de façon très émouvante.

Après la lecture des 25 noms de soldats carpieniens tombés au champ d'honneur, M. Le Maire a remercié M. Mangin pour le don à notre commune de l'historique du 303ème régiment d'infanterie, du livret militaire ainsi que de la lettre annonçant la mort du soldat Harmand Auguste à sa mère.

La lecture de cette lettre a été mise en scène lors de cette célébration. Merci aux actrices pour ce moment d'émotion.

Une copie de l'original de cette lettre est visible en mairie.

Nous avons pu également écouter une chanson écrite par les enfants participants aux Nouvelles Activités Péri-scolaires. Cette activité a été encadrée par Mme Fleurot, Mme Baronnet et M. Leroux.



Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

Le cinéma a repris avec deux films qui ont permis de réunir de nombreux spectateurs : Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu et Dragons 2.

La randonnée de printemps a réuni une quinzaine de personnes avec un apéritif sur le terrain et des pizzas servies « à la bonne franquette ».

Halloween a réuni une cinquantaine de personnes : sorcières et masques d'horreur sont allés sonner à toutes les portes du village, ramenant ainsi une montagne de bonbons qui ont été partagés entre tous les enfants. Un grand merci à tous les parents qui ont aidé au défilé, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont bien voulu ouvrir leur porte.

Les cours de zumba, gym et cours de danse ont repris et vous pouvez encore vous inscrire à la gym et à la danse.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Samedi 6 décembre : St-Nicolas et téléthon (merci pour les fournitures alimentaires que vous voudrez bien nous apporter et qui serviront à confectionner les gâteaux vendus au profit du téléthon).

Samedi 13 décembre : Marché de Noël - il y a encore des places !!!

Toute l'équipe du foyer rural vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

